

Formation

Savoir comment réagir dans le cas de violences conjugales

Durée de la formation :	3 heures
Date de la session :	du 23/05/2024 au 23/05/2024
Dates précises :	
Horaires de la session :	9h30 à 12h30
Lieu :	En distanciel - Lien zoom dans documents pré-formation
Nombre de places maximum :	15
Formateur(s) :	EGAE
Prérequis sur cette formation :	
Public ciblé :	
Public prioritaire :	Acteurs de prévention, personnels d'encadrement, experts
Date limite d'inscription :	01/05/2024

Objectifs :

À la suite de la ratification par la France de la convention internationale de l'OIT, la loi du 6 octobre 2021 impose aux employeurs, publics ou privés, de prendre les mesures nécessaires pour protéger les agents exposés à des situations de violences conjugales.

- Comprendre les enjeux des violences, les conséquences sur le collectif, la santé.
- Savoir accueillir et orienter une femme victime de violence conjugale.
- Savoir identifier et définir la situation.
- Connaître le cadre légal et les obligations de l'employeur.
- Adapter sa posture et connaître les attendus en matière d'éthique et de confidentialité.

Programme :

- Réactivation de la sensibilisation sur les violences sexistes et sexuelles
- Violences conjugales : cadre légal et obligations de l'employeur - Focus sur la convention internationale de l'OIT
- Violences au sein du couple : de quoi parle-t-on ? Outils pour détecter une situation de violences
- Comprendre les mécanismes et conséquences des violences au sein du couple - Focus sur le cycle des violences et l'emprise, ainsi que sur les conséquences (sur la santé, sur le collectif de travail) de ces violences
- Étude de cas récapitulative
- Comment agir ? Accueillir la parole d'une femme victime - Bons réflexes et les postures à adopter
- Comment agir ? Orienter une femme victime de violences au sein du couple Interocuteur-ices clés en interne et en externe

Pour tout renseignement complémentaire :

Chargé(e) de formation : annick.jousset@u-bordeaux.fr
Pôle AGRH - service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur [FormAction](#) et toutes les infos sur [l'intranet](#)